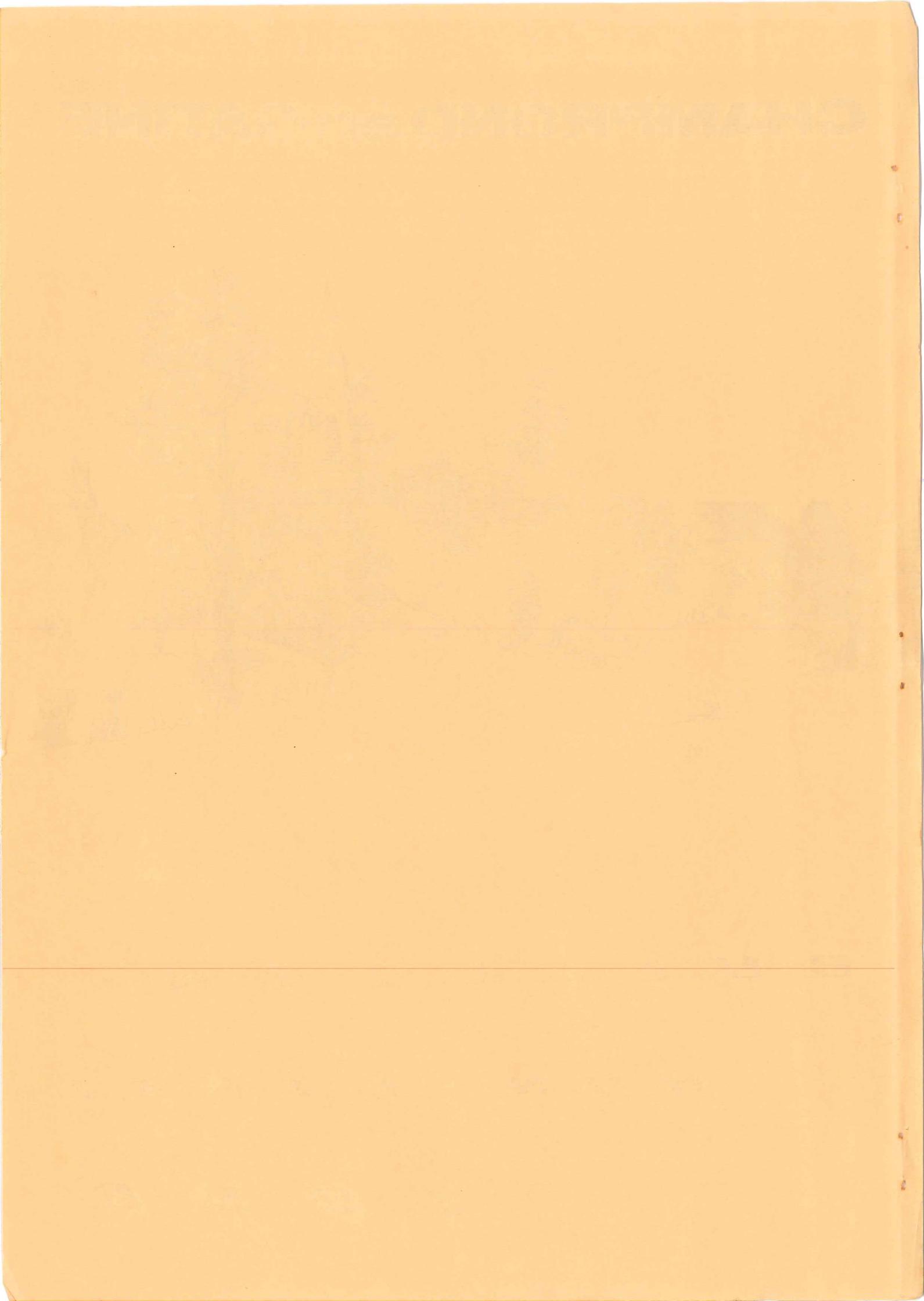


CHAMPROND.en.GATINE



Champroué le 08 Avril 89





UNE PETITE COMMUNAUTE ...

L'année 1990 aura été riche en événements de toutes sortes concernant notre Commune (travaux - animations ...) qui attestent , si besoin est de le préciser , la VITALITE de notre Communauté...

Et il est toujours agréable pour un Elu de constater que sa Commune se développe et constitue une Communauté où il fait bon vivre.

Seule ombre au tableau , le Recensement de la population , cru 1990 , dont vous trouverez le résultat et l'analyse dans les pages suivantes, et qui confirme la diminution de la population de notre Commune.

Alors notre monde rural est-il condamné ? Doit-il "mourir à petit feu" ? Nos petits villages sont-ils voués à disparaître ?

Nous sommes en droit de poser ces questions...

J'assistais , en Juillet 1990 , à Arcachon , à un colloque sur le monde rural en l'An 2 000 ... J'en suis revenu édifié sur les conceptions technocratiques qu'ont certains "décideurs" , confortablement installés dans le calme feutré des ministères.

Tout semble en effet organisé pour que nous ayons peine à vivre (regroupement de services publics - instauration d'un esprit de compétition entre les Communes en matière économique etc...).

Alors comment sortir de cette impasse dans laquelle on semble nous enfermer ?

Nous devons d'abord compter sur notre propre volonté à faire de notre Commune une Communauté de Vie, d'Action.

Ensuite , il faut faire entendre notre voix et être crédible.

Enfin , c'est parce que nous serons REELLEMENT Responsables de notre Avenir que nous pourrons sortir de l'ornière.

On commence à comprendre que l'extension des villes à outrance depuis une trentaine d'années a ses limites... Et les récents événements de Vaulx en Velin et dans la banlieue parisienne montrent bien les limites des concentrations humaines avec le béton comme seul horizon.

Le jour où les pouvoirs publics décideront d'une réelle décentralisation économique , notre Village , comme beaucoup d'autres , prendront l'envol auquel ils aspirent...

Car nous sommes prêts... L'Equipe municipale avec qui j'ai plaisir à travailler a la volonté de croire aux chances de notre Commune.

Nous ne baissons pas les bras , nous améliorons les structures , nous sommes à l'écoute de ceux qui veulent entreprendre...

Nous voulons aussi que chaque Champronnaise , chaque Champronnais se sente partie prenante dans la Communauté que nous constituons...

A la campagne , il y fait bon vivre... A la campagne il s'y "passe des choses"

Et notre commune n'est pas en reste grâce surtout à une vie associative riche et intense englobant toutes les générations.

Merci donc à tous ces animateurs bénévoles qui font vivre notre village en se dépensant sans compter.

L'Equipe Municipale, en cette période de Noël , vous souhaite de JOYEUSES FETES et une Excellente ANNEE 1991.

Pierre MICHEL.

P

our votre information

COLLECTE SELECTIVE DU VERRE

A partir du printemps 1991, un conteneur pour une collecte sélective du verre va être mis en place sur le parking, à la sortie de Champrond, en direction de Nogent le Rotrou (face au garage MOUSSU).

Cette collecte déjà pratiquée dans d'autres régions présente des avantages :

- * moindre enfouissement d'ordures ménagères.
- * récupération et recyclage de la matière première (verre)
- * coût amoindri en conteneurs "normaux".

On estime en moyenne à 1,2 kg/mois/hab. l'apport de verre à recycler, d'où la nécessité d'une fréquence de ramassage du conteneur d'une fois par mois.

Nous comptons donc sur le civisme des Champronnaises et Champronnais pour déposer leur verre (et rien que cela) dans ce conteneur qui servira aussi pour les communes de Friaize-Le Thiulin-Montlondon. C'est la position "centrale" de notre Commune qui a été déterminante pour l'attribution de ce conteneur qui pourrait être amené à faire une rotation sur les communes du secteur...

Cette collecte sélective est un premier pas vers la résolution du problème que posera à terme la collecte des ordures ménagères.

AUGMENTATION DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES.

La taxe d'enlèvement des ordures augmentera en 1991 (30%). En voici les raisons :

- ramassage hebdomadaire pour toutes les Communes. Ce service a entraîné la mise en place d'une benne supplémentaire et le personnel qui s'y rattache.
- acquisition de conteneurs demandés par les Communes.

CHAMPROND

PERMANENCES

OUVERTURE DE LA MAIRIE
MARDI - JEUDI - VENDREDI de 17 h à 19 h
PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS
Mr MICHEL : le Vendredi de 18 à 19 h.
Mr MARDELAY : le Mardi de 18 à 19 h.
Mme GUILLEMET : le Jeudi de 18 à 19 h.
PERCEPTION
MERCREDI - VENDREDI de 9 h à 12 h.
BIBLIOTHEQUE
SAMEDI de 16 h à 17h

LA LOUPE

Caiss. Alloc. familiales (Allocation logement)	1 ^{er} lundi de chaque mois, de 14 h à 15 h, Mairie.
Sécurité sociale (vieillesse/retraite)	3 ^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h, Mairie.
Sécurité sociale (dossiers remboursements)	tous les mardis et vendredi de 9 h à 10 h, Mairie.
Mme Caussin Caiss. Prim. Assur. Maladie (dossiers Accident Travail)	2 ^e mardi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, Salle 1, Château.
Mme Porel Christine Educatrice D.D.A.S.S.	tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30, Château.
Consultations P.M.I. (nourrissons)	3 ^e jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h, P.M.I., rue Pierre-Gauquelin.
Docteur Coignet Psychiatre	2 ^e et 4 ^e lundi de chaque mois, 14 h, Hôpital.
Psychologue de la D.D.A.S.S.	tous les mercredis de 9 h à 12 h, Salle 3, Château.

TABLEAU D'HONNEUR

Au tableau d'Honneur de l'Année 1990, des Champronnais (Jeunes ou moins Jeunes) qui par talent, par passion méritent le titre d' AMBASSADEURS de notre Commune, puisqu'ils la représentent ou l'ont représentée.

Du plus jeune au plus ancien :

- * Quentin WARDAVOIR qui appartient à la prestigieuse manécanterie des PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS et qui en Juin 90 a effectué un tour de France. Nous lui souhaitons bientôt de partir pour des pays lointains.
- * Christophe SAUVAGE Finaliste départemental du meilleur apprenti-charcutier. Le thème du plat à réaliser était le centenaire de la Tour Eiffel et le plat imposé deux pigeonneaux reconstitués en petites ballotines.
- * G.A.E.C. BIGEAULT Pour les excellents résultats obtenus au concours (Bois-Landry-Beaudoux) départemental du comice agricole de Brou le 17 Juin 1990 avec leurs vaches de race normande "DELISA " (1er prix) ROQUETTE" (2ème prix) et "BERCIE" (6ème prix)

Félicitations aussi aux nombreux Champronnais qui embellissent notre Commune par la décoration florale de leurs maisons ou façades. Voici le résultat de l'année 1989 proclamé en 1990.

XXXIème CAMPAGNE "FLEURIR LA FRANCE"

Sélection départementale

3ème prix départemental

médailles "Roses" (Desvignes)

- M. CHARRON R., 2 rue des Rosiers
- M. HARDY Marcel, 62 Grande Rue
- M. JOURDAIN Michel, Station Service

Sélection d'arrondissement

1er prix d'arrondissement

médailles "narcisses" (G.H. PRUD'HOMME)

- M. SERGENT M., 80 Grande Rue
- Mme GUY Irène, 25 Grande Rue
- Gendarmerie Nationale
- M. GOUPY Fernand "Les Cornets"
- M. MICHEL Pierre, rue des Rosiers

2ème prix d'arrondissement

médailles narcisses par G.H. PRUD'HOMME

- M. PICHARD Jean-Claude
- M. LECOINTRE Claude, 22 Grande Rue

3ème prix d'arrondissement

médailles narcisses par G.H. PRUD'HOMME

- M. GAUTHIER R., 73 Grande Rue
- M. CHAMPIOT Pierre
- M. PIPEREAU Guy, 29 Grande Rue
- M. CLEMENT Emile
- Hôtel SEBASTOPOL.

LES MAISONS FLEURIES

Rappelons quelques modalités du Concours :

Un jury Communal, puis d'arrondissement, puis départemental passe voir les réalisations florales des particuliers. Il faut noter qu'il s'agit de décoration florale saisonnière (par exemple les rosiers ne sont pas pris en compte). Chaque propriété est classée selon ses caractéristiques (7 catégories différentes).

Il n'est pas utile de s'inscrire, le jury communal passe sur l'ensemble de la Commune.

Il reste à souhaiter Bonne chance à tous pour le concours 1991.



* LE CONSEIL MUNICIPAL
AU TRAVAIL *

Cette année encore les Conseillers Municipaux de Champrond ont oeuvré pour que de nouvelles réalisations voient le jour afin d'améliorer certains aspects de la vie communale .

Et de réunions de Commissions en réunions plénières du Conseil Municipal, certains programmes ont abouti étant entendu que rien ne peut se réaliser d'un "coup de baguette magique". Voici donc les grandes lignes des travaux réalisés :

1) Acquisition de matériel :

- * Achat d'un aspirateur puissant pour la salle polyvalente (4 668 F)
- * Buts et filets pour nos jeunes footballeurs en herbe (6 203 F).
- * Boîtes de rangement pour vaisselle et matériel divers pour la salle polyvalente (8 942 F).
- * Taille-haies + casque anti-bruit pour les élagages divers sur les chemins effectués par notre ouvrier communal (2 725 F).
- * projecteurs de son supplémentaires pour la salle polyvalente (2 000 F).

2°) Acquisition de biens :

- * Parcelle de 1 427 M2 pour extension de la décharge communale. (8 651 F)

3°) Bâtiments communaux :

- * Après la tempête, exécution de travaux essentiellement sur les toitures (15.040 F en partie couverts par l'assurance).
- * Sinistre dégâts électriques appareil de volée cloches église (7 471 F avec là aussi remboursement partiel par l'assurance).
- * Cantine scolaire : Gouttières + Chêneaux (22.268 F)
- * Cantine scolaire : afin d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et la mise aux normes demandée par la Direction des Services Vétérinaires : réfection de la cuisine et du réfectoire (68 815 F subventionnés à 40 % par le Conseil Général).
- * Travaux de menuiserie et de maçonnerie au presbytère et au cimetière (47 000 F)
- * Peinture logement de fonction (2 971 F).

4°) Voirie - assainissement :

- * Réfection de la canalisation d'eau rue de la Chaussée (19 307 F).
- * Drainage et pose collecteur pour court de tennis (28 496 F).
- * Accès cour d'école avec renforcement rive Panama (9 944 F)
- * Curage et broyage vallées d'assainissement rural (12 940 F).
- * Reprofilage du chemin dit de la station pour le rendre praticable (5 503 F)
- * création de 3 ralentisseurs rue de la Guèze pour limiter la vitesse des véhicules circulant sur cette voie (5 948 F)
- * Aménagement de parterres de fleurs sur la place de l'église (4 870 F)
- * Pavage allée du court de tennis (7 857 F).

- * Voirie communale (programme 1990) réparations et/ou enduits sur les voies suivantes (Chemin de César - chemin du grand bois Land y et des Cornets - carrefour du calvaire (40 950 F subventionnés, à 25 % par le Conseil Général) .

Et puis bien sûr les deux réalisations les plus "spectaculaires" de l'année :

I) le court de tennis :

- La motivation du club créé pour la circonstance conjuguée au désir de la Municipalité d'équiper la Commune d'une infrastructure sportive de plus en plus répandue ont fait que le court de tennis a été réalisé en un temps record (5 Mois entre la décision de réalisation et l'inauguration par un magnifique 01er Mai).

Il faut rappeler le montage financier de l'opération :

* construction du court : 180.000 F TTC

* Récupération de la TVA
en 1992 : 25.000 F

* Subvention du Conseil
Général d'Eure et Loir: 50.000 F

* Reste réellement à financer : 105.000 F

C'est pourquoi le Conseil Municipal et le Tennis-Club Champronnais ont signé une convention le 03 Juillet 1990 prévoyant que le club est locataire du court moyennant le versement annuel d'un loyer de 10.000 F , et ce pendant 10 ans.

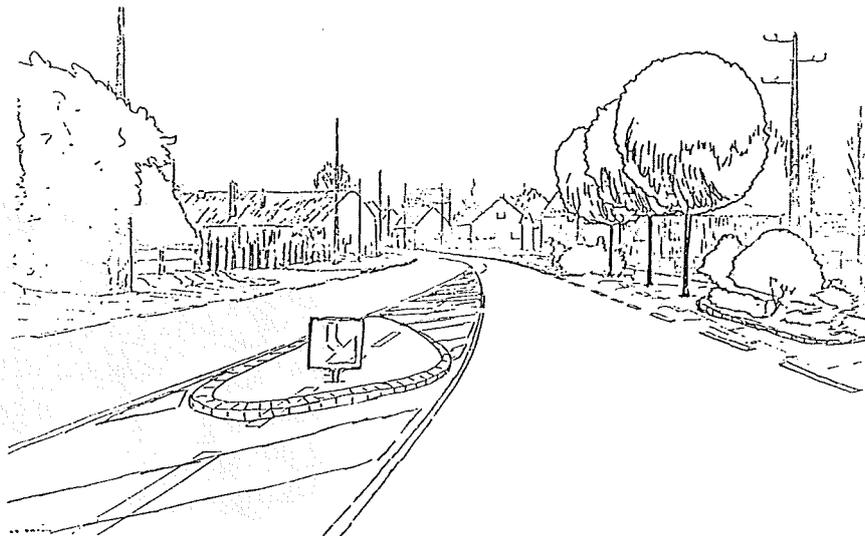
Voilà un bel exemple de partenariat associant les Elus et les Champronnais et Champronnaises.

II) Aménagement traverse du Bourg :

Saisissant l'opportunité de travaux d'aménagement urbain et de sécurité de la RN 23 dans la traverse du bourg prévus et financés par l'Etat à la demande de la Commune , un vaste programme de réfection des trottoirs a été réalisé pendant de longues semaines . Il faut noter que les modalités des travaux avaient été présentées dans le bulletin municipal de l'an dernier.

En bilan à cette opération , rappelons-le avec participation de l'Etat d'environ 800.000 F , le montant des travaux pris en charge par la Commune est de 474.967,50 F TTC , y compris l'avenant au marché initial concernant l'assainissement (démolition et construction de nouveaux tampons de regards).

Une partie de ce financement s'est réalisé par un recours à l'emprunt (150.000 F).





PROGRAMME C.R.I.L.

Le Pays d'Accueil Perche est engagé depuis Avril 1990 dans une opération associant les Communes du Perche à la Région Centre. Ce programme dénommé C.R.I.L. (Contrat Régional d'Initiatives Locales) touche des activités très diverses comme la diversification agricole - le tourisme - le logement - l'économie - la valorisation du patrimoine naturel etc...

Notre Commune est bien sûr partie prenante dans ce programme (Mr MICHEL est d'ailleurs membre du Conseil d'Administration du CRIL).

Il est intéressant de vous présenter quelques aspects du CRIL du PERCHE après ses six premiers mois d'existence qui ont été ceux de la mise en place de la procédure.

Nous en avons sélectionné quelques aspects qui peuvent trouver un écho auprès de certains Champronnais prêts à relever le défi...

Une activité touristique ?

Pensez aux Gîtes de France.

• Créer un gîte rural, un gîte de groupe, ou une chambre d'hôtes, c'est faire revivre de vieilles pierres souvent abandonnées, c'est entretenir et valoriser son patrimoine.

• C'est aussi participer à l'activité économique du pays. Par exemple un gîte rural loué en moyenne 23 semaines/an à une famille de 6 personnes apporte près de 100 000 F au commerce local.

• C'est enfin s'assurer un complément de revenus non négligeable (par exemple 20 à 40 000 F de recettes/an pour un gîte rural).

Pour tout renseignement sur la création d'un équipement d'accueil touristique, avec ou sans subvention, contactez :

• Relais départemental des gîtes de France, maison de l'agriculture, rue Dieu-donné Costes 28024 Chartres Cedex.
Tél. : 37.24.45.45.

• A.C.A.R.P. « Pays d'Accueil Perche »
Mairie 28240 La Loupe.
Tél. : 37.81.10.20

Vous pourrez bénéficier des contacts gratuits d'un conseiller du C.A.U.E.

Une maison de famille inoccupée, une vieille grange qui ne sert plus, les anciennes chambres de vos enfants... ne demandent qu'à revivre. Gîte rural, chambre et table d'hôtes, gîte de groupe peuvent leur redonner de nouvelles fonctions, et vous permettre de faire apprécier à des vacanciers français ou étrangers, votre sens de l'accueil et votre goût pour les contacts humains.

Dans le Perche d'Eure et Loir, vous pourrez bénéficier, jusqu'en 1993, d'aides préférentielles de la part du Conseil Régional du Centre :

- création de gîte rural 3 épis.
50 % de subvention avec un maximum de 125 000 F
- création de gîte rural 2 épis :
50 % de subvention avec un maximum de 75 000 F
- création de chambres d'hôtes 2 ou 3 épis :
50 % de subvention avec un maximum de 18 750 F/chambre
- amélioration de chambres d'hôtes
50 % de subvention avec un maximum de 5 000 F/chambre
- création d'un gîte de groupe :
50 % de subvention avec un maximum de 125 000 F
- équipement de loisirs, intégré à un hébergement :
50 % de subvention avec un maximum de 100 000 F.



Savez-vous planter des haies champêtres ?

S'il perd toutes ses haies, le Perche risque d'y perdre son âme...
Ne laissons pas le Perche copier la Beauce à outrance.

Conservons à son environnement tout le cachet qui lui permet de s'affirmer comme une vraie région naturelle.

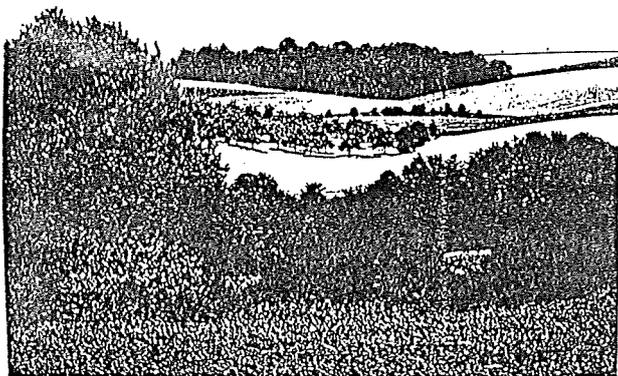
Sans excès pour ne pas gêner l'activité agricole, replantons des haies, pour protéger du vent maisons, culture et bétail ; lutter contre l'érosion ; retenir l'eau dans le sol ; offrir un abri aux petits animaux...

L'Association des Communes pour l'Aménagement Rural du Perche et la DDAF proposent d'aider les particuliers (agriculteurs ou non) - les communes (ou) associations - à replanter des haies champêtres et économiques.

Pour cela, nous vous proposons :

- une technique forestière qui n'a fait ses preuves
- une assistance technique : choix des essences démonstration de pallage plastique, démonstration de tailles...
- des commandes groupées : ^{coût} prix de revient des fournitures d'environ 10 F le mètre
- une subvention à 50 % (pour l'achat des ces fournitures.)

Pour tout renseignement, contactez :
- A.C.A.R.P., Mairie 28240 La Loupe.
Tél. : 37.81.10.20
- D.D.A.F., Tél. : 37.21.15.67



Agriculteurs, diversifiez vos productions !

Face aux difficultés que rencontrent les agriculteurs, souvent endettés par la culture et l'élevage traditionnel (sans commercialisation maîtrisée), la perspective d'investir dans des petites productions semble aujourd'hui moins risquée.

Une étude de rentabilité est nécessaire, mais c'est surtout la volonté de réussir, en assurant une partie de la commercialisation, qui est déterminante.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
NOS CONSEILS SONT GRATUITS.**

- ACARP. Mairie de La Loupe 28240
Tél. : 37.81.10.20
- S.U.A.D. Chambre d'Agriculture
Tél. : 37.24.45.45



A vous de trouver un créneau porteur,
d'innover et de nous soumettre vos projets.
Quelques exemples de diversification déjà réalisés...

- Élevage de faisans
- Fromages de chèvre
- Ferme Auberge
- Fole gras canards gras
- Plantation de pommiers
- Truites truites fumées
- Laine de lapins angora



• Fruits rouges



• Pleurottes



L'Association des Communes pour l'Aménagement Rural du Perche vous propose des subventions de la Région Centre ou de l'État pour vous aider à financer vos investissements liés à des projets de diversification/transformation ou commercialisation.

- 12,5 % de subvention avec un maximum de 5000 F/ha pour la plantation de pommiers (maximum 5 ha)
- 40 % de subvention avec un maximum de 40 000 F pour un projet individuel.
- 55 % de subvention avec un maximum de 110 000 F pour un projet collectif (minimum 3 partenaires).

Les études de marché, de faisabilité, ^{les stages de formation} animation technico-commerciale peuvent également être aidées...

Renseignez-vous !

Artisans, commerçants, participez à l'ORAC du Perche.

Votre devanture, ainsi que l'agencement de votre magasin contribuent à améliorer l'image commerciale et le pouvoir d'attraction de votre entreprise.

La restauration simultanée de plusieurs boutiques renouvelle l'espace marchand et conforte les commerces qui s'y trouvent.

Les initiatives des artisans et commerçants dans ce domaine ont d'autant plus d'impact sur la clientèle qu'elles s'accompagnent d'un effort de la collectivité locale sur l'espace public : actions d'embellissement, voies piétonnières, places marchandes, espaces verts...

L'action isolée d'un commerçant ou d'un artisan mérite toutefois d'être aidée.

Ne tardez pas !

Contactez

- l'ACARP - Tél. 37.81.10.20.
- la Chambre de Métiers
Tél. 37.34.12.18.

Sans engagement de votre part, une rapide estimation sera faite gratuitement par un architecte du C.A.U.E, de façon à vous aider à cerner les possibilités qui s'offrent à vous et à nous permettre d'évaluer quels sont les besoins.

Toute demande provenant d'une commune, quelle que soit son importance et le nombre de commerçants et artisans concernés, sera examinée.

Ne laissez pas passer cette occasion, elle est limitée dans le temps.

L'Association des Communes pour l'Aménagement Rural du Perche, la Chambre de Métiers et la C.C.I. d'Eure-et-Loir proposent, dans le cadre d'une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce, des aides pour les commerçants et artisans qui souhaitent « refaire » leurs vitrines et réaménager leur magasin.

Pour réussir cette opération concertée,

Nous demandons :

- une volonté de développement commercial
- une action communale en faveur des espaces publics
- le respect de l'architecture locale et de l'environnement bâti.

Nous proposons :

- une présentation économique de l'entreprise
- un croquis d'aménagement avec chiffrage sommaire
- une subvention à l'investissement
- des actions de formation

NOTRE DOSSIER :

Le Recensement de la Population
Résultats-Etude-Analyse

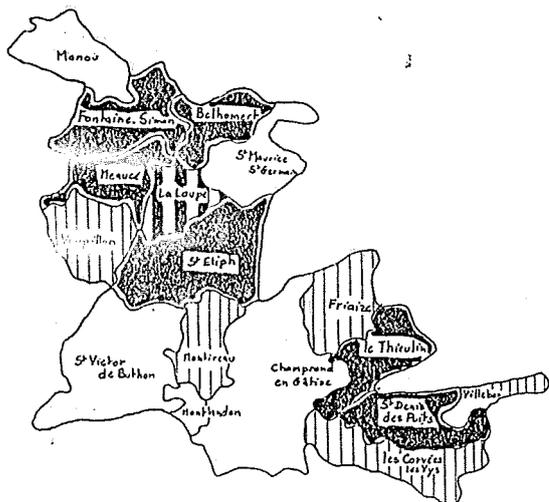
Les premiers résultats du recensement ont été connus et rendus publics début septembre 1990 .
De 430 habitants, dont 22 nomades, qui avaient été recensés en 1982 , la population de Champrond au 05 Mars 1990 est de 356 habitants (chiffre officiel de l'INSEE).

Evolution démographique

	Population R.P.	Population Municipale	Tx de variation annuel moyen
1975	446	446	-1,82%
1982	408	430	-0,52%
1990	356	356	-2,33%

Une première analyse des résultats par l'INSEE nous permet de ramener cette diminution dans un contexte plus général. En effet , l'Institut National des Statistiques distingue deux types de communes rurales : celles dont la population augmente (+ 1,3 % entre 82 et 90 contre 0,5 % au niveau national) car elles sont situées à proximité des grandes villes et celles situées à l'écart de la zone d'influence des agglomérations dont la population stagne ou diminue. Les premières pourraient s'attribuer plus de 40 % de l'accroissement de la population totale qui s'établit à 58,452 millions d'habitants dont 56,556 millions résident en France Métropolitaine.

TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION ENTRE 1982 ET 1990



A l'échelle de notre Canton , cette analyse se révèle exacte puisque les communes voisines de La Loupe voient leurs populations s'accroître alors que les Communes du sud du canton voient leur démographie à la baisse , à quelques exceptions près.(voir carte ci-contre).

Taille moyenne des ménages

1968	1975	1982	1990
2,97	2,67	2,46	2,30

LA DECOHABITATION

Sous ce terme technique se cache une réalité et un phénomène qui explique la diminution de notre population. La décohabitation est la baisse du nombre d'occupants par logement. Cette baisse s'explique par l'arrivée de retraités , le départ des enfants , le veuvage... Le taux d'occupation est donc égal à 2,3 cont 3,11 par exemple à Meaucé.

- Communes subissant une croissance importante déjà constatée entre 1975 et 1982 et même avant. 1,45 % par an < taux < 4,8 % / an.
 - Taux = + 0,41 % / an.
 - Population évoluant peu quantitativement - 0,2 % < taux < + 0,2 %.
 - Baisse de la population déjà observée entre 1975 et 1982 s'accompagnant souvent d'un vieillissement - 2,3 % < taux < - 0,5 %
- MOYENNE DEPARTEMENTALE = + 1,15 % / AN
MOYENNE NATIONALE

Parc de logements : Structure et Evolution

	R. P.		R. S.		L. V.		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1975	167	69,58%	57	23,75%	16	6,67%	240
1982	166	65,10%	80	31,37%	9	3,53%	255
ECART 75-82	-1	-0,60%	23	+40,35%	-7	-43,75%	+15
1990	155	58,49%	87	32,83%	23	8,68%	265

R.P : Résidences principales R.S : Résidences secondaires
L.V : Logements vacants.

Commentaires :

- * Augmentation du nombre de résidences secondaires (33 % pour Champrond alors que 20 % pour l'ensemble des Communes du Pays d'Accueil Perche, mais 42,9 % et 41,6 % pour Villebon et Corvées les Yys.)
- * Nombre important de logemnts vacants (2,5 fois plus qu'en 1982).

Analyse :

- * Le phénomène de décohabitation et l'augmentation des résidences secondaires expliquent le résultat "curieux" de notre Commune où l'augmentation du parc de logements (+ 25 en 15 ans) n'a pas induit (dans les mêmes proportions) d'augmentation de population mais plutôt une diminution!!!

P R O S P E C T I V E S

Si l'on veut renverser la tendance actuelle , il faudra bien sûr agir sur les deux paramètres clés, indissociables, que sont le travail et le logement (en particulier, le locatif).

Il faut savoir que la demande de logement est importante dans notre commune (5 demandes la même semaine début Décembre 90).

Voici résumé dans ce tableau , les atouts et les handicaps de notre Commune.

ATOUTS

CHAMPROND

HANDICAPS

- Habitat : - Présence de locatif social (12).
- Locatif privé (7).
- Quelques logements communaux.
- Economie : - Présence des commerces de première nécessité.
- Equipements : - Terrains sportifs plus associations sportives et de loisirs.
- Base U.L.M. privée.
- Présence d'une école primaire.
- Localisation : - Commune située sur la nationale 23 entre Chartres et Nogent.

- Démographie : - Population vieillissante et en diminution.
- Habitat : - Nombreuses maisons à l'abandon dans le bourg.
- Très peu de constructions neuves.
- Peu de possibilités de nouveaux logements (pas de terrain, peu de bâtiment vraiment en vente).
- Economie : - Les ressources de la commune sont assurées essentiellement par la Taxe Foncière sur le Bâti.
- Autres : - Peu de ressources propres.

Le Conseil Municipal se sent très concerné par ces problèmes...
C'est pourquoi , pour en savoir plus, Monsieur le Maire a bien voulu répondre à quelques questions sur ces sujets...

Monsieur le Maire répond...

Question : Monsieur le Maire, comment voyez-vous l'avenir de Champrond à la lumière des résultats du recensement ?

Réponse : Notre Commune, comme le Perche en Général, bien que dans une situation délicate, se trouve dans un département en forte croissance. Il faudra donc dans les années à venir profiter de ce courant. Le rôle dévolu au Conseil va donc être de préparer les structures d'accueil, comme un bon jardinier prépare son terrain avant de semer et de récolter...

Question : Quelles sont donc ces structures ?

R : * Une zone d'activités pour laquelle nous avons tenté d'associer, sans succès, d'autres communes. Nous sommes dans l'attente d'une étude de faisabilité réalisée (gratuitement) par la SAEDEL (Société d'Aménagement et d'Équipement d'Eure et Loir). Celle-ci nous conseillera sans doute d'être encore patient; notre secteur n'étant pas encore porteur, mais nous préconisera certainement l'acquisition d'un terrain en réserve foncière, à condition que celui-ci soit à un prix raisonnable afin de ne pas compromettre l'équilibre financier de l'opération...

* Quant aux logements, les organismes d'H.L.M. répondent à nos demandes de construction d'un parc locatif que qu'ils auront des logements vacants dans les banlieues des villes, ils ne construiront pas dans une commune rurale comme la nôtre. C'est pour cela que nous nous associons au Programme Local d'Habitat (P.L.H.) mis en place dans le cadre du CRIL. Le P.L.H. est une étude destinée à connaître les besoins (ou potentialités de demandes) en matière de logements dans le secteur pour les années à venir. Le PLH est d'ailleurs très instructif puisqu'il prend en compte un certain nombre d'éléments du dernier recensement. Par exemple, le besoin en locatif de petite taille...

Question : Quelles solutions alors ?

R : Il semble que dans un proche immédiat, les efforts vont se porter sur le locatif privé qui reste trop restreint.

Question : Comment ?

R : En incitant les propriétaires à louer leurs logements vacants. Un programme de rénovation, encouragé d'ailleurs par des aides spécifiques. La Collectivité a donc un rôle d'incitation, d'information, et j'invite d'ailleurs les personnes intéressées à prendre contact avec moi pour étudier un éventuel projet.

Question : Y-a-t-il des projets en cours ?

R : A ma connaissance, deux projets (environ 6 logements) verraient le jour dans un avenir plus ou moins long.

Question : Mr le Maire, quel est votre principal regret concernant l'année 1990?

R : Sans aucun doute, le projet d'implantation d'une petite unité de conditionnement de parfum d'une dizaine de personnes. Nous étions prêt à louer l'actuel atelier communal avec quelques aménagements... mais le "décideur" était pressé et nous n'avions pas les moyens d'être prêts dans les délais impartis. Mes regrets portent surtout sur le fait que cette petite unité aurait fourni du travail aux femmes... Mais nous ne baissons pas les bras et un jour viendra où un contact aboutira.

Question : Et votre plus grande satisfaction ,pour 1990 ?

R : Certainement, la réalisation de l'aménagement urbain et de sécurité dans la traverse du bourg (menée conjointement et financièrement parlant avec l'Etat). Le résultat est conforme à l'étude entreprise et les trottoirs n'ont rien en commun avec leurs prédécesseurs , ainsi que l'aspect moins "minéral" de l'entrée côté Nogent et les espaces végétaux dans la grande-rue qui seront fleuris aux beaux jours.

Quant à la sécurité , je me félicite de la nouvelle réglementation qui a porté à 50 km/h la traversée des agglomérations. J'ai d'ailleurs demandé aux services de la gendarmerie d'être vigilants à ce sujet et déjà plusieurs contrôles ont été effectués...

Je voudrai dire aussi que cette réalisation va permettre aux commerçants de Champrond intéressés de bénéficier d'aides de l'Etat dans le cadre de l'O.R.A.C. (voir article sur le CRIL du Perche). En effet ,pour que cette aide soit effective ,il fallait que la collectivité réalise des travaux d'aménagement . Ce qui est fait...

Les projets présentés à Champrond concernent 3 entreprises : l'une est située au centre bourg ; les deux autres, à la sortie du village, concernent une activité directement liée à la circulation automobile. Je tiens à remercier les commerçants de l'effort qu'ils consentent pour améliorer leur pouvoir d'attraction pour eux-mêmes mais aussi pour la Commune.

Question : Vos conclusions , Monsieur le Maire ?

R : Si notre objectif principal est d'enrayer une démographie négative une tendance au vieillissement de la population , la Municipalité néglige aucune piste et en particulier celle de la diversification touristique qui ne pourra être que profitable à tous. La construction d'un court de tennis , le fonctionnement de la base aéronautique (privée) en sont déjà des exemples probants. Et ce n'est pas fini, puisque je peux vous donner un petit scoop : l'implantation prochaine d'un centre équestre... Vous voyez, Champrond bouge!!!

Et pour en terminer avec les résultats du recensement , il faut tout de même relativiser les choses puisque le dénombrement effectué est la photographie de la situation le 05 Mars 1990. Or , nous tenons en Mairie , un suivi des départs et des arrivées dans la Commune et plus bien sûr de l'état civil (naissances, décès) et je veux vous dire que par rapport à Mars 1990 , il y a un solde positif de 18 personnes en cette fin d'année 90. C'est un élément rassurant...





Les paysans vus par un grand écrivain

L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus, par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé.

La Bruyère, *Caractères* (17^e siècle).

LES ANNEES 900

Repas de paysans aisés (Louis LE NAIN 1593-1648)

J'ai essayé de dresser des tables alphabétiques annuelles (baptêmes, mariages, sépultures) pour les registres paroissiaux déposés à la Mairie de Champrond .

Très vite j'ai eu confirmation d'un fait bien connu : l'énorme taux de mortalité infantile dans la population rurale au cours des siècles passés .

Mais j'ai aussi constaté des variations très sensibles d'une année sur l'autre sur un temps relativement court, c'est à dire pour un nombre d'habitants sensiblement constant.

Or, alors que je travaillais sur les années 1680-90... j'ai eu en mains un bulletin intitulé "Histoire locale Perche et Beauce", trimestriel n° 6 de Février 1962. Il contient un article intitulé "Famines et misères dans le passé". De sa lecture, j'ai retenu :

- Il est certain que très souvent les mauvaises récoltes ont entraîné des famines, mais il est très rare que les rédacteurs des registres paroissiaux y fassent figurer les causes du décès. Cependant à la Croix du Perche, la famine fut telle qu'entre le 2 Janvier et le 2 May 1662, 15 personnes sont indiquées comme effectivement : mortes de faim, dont plusieurs de la même famille en même temps.

- Autre conséquence: mauvaise récolte = cherté du blé et du pain. Ainsi parlant de la Grande Famine de 1694 au cours de laquelle toute la France fut touchée, le curé de la paroisse de St Etienne du Gault en Beauce (NDLR : Le Gault St Denis à l'heure actuelle) note à la fin du registre pour l'année 1695 :

"C'est dans l'année 1694 qu'arriva une famine générale en France par la cherté du bled"... à Chartres - le septier du bled valait 45 ou 50 livres et à Paris 70 livres ". "Cette cherté dura 8 mois et dans son plus fort les mois d'avril, mai, juin, mais la récolte des bleds et autres graines furent très abondantes aussi bien que le septier du bled ne valut plus après l'août qu'un, deux ou trois livres... Cette famine fut suivie le même été, d'une branche de peste, de maladies contagieuses, de pourpre épidémie... qui emportèrent un nombre innombrable de personnes en l'autre monde en peu de temps."

J'ai cherché comment cette famine a été ressentie à Champrond. Le petit tableau statistique ci- contre permettra de s'en faire une idée. (Je n'ai pas les éléments pour les années autour de 1662). Je ne suis pas qualifié pour en faire l'analyse démographique détaillée. On voit cependant que :

- 1694 fut vraiment , ici aussi , une année désastreuse.
- 1686 et 1692 furent des années "sombres"
- 1690 fut une année "faste" pour le repeuplement de la paroisse.
- En général la moitié des décès se produisent au cours des 10 premières années, mais en cas de famine et d'épidémies , toutes les tranches de la population active sont touchées et on comprend que le brave curé de St Etienne du Gault conclut sa note par l'invocation : " A peste et fame libéramus dominé "

Années.	N*	M*	Sept													Total des décès
			Jan.	1 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 50	51 à 60	61 à 70	71 à 80	81 à 90	91 à 100	non indiqués		
1685	48	10	10	6	0	3	3	2	2	3	2	1	0	0	32	
1686	42	14	27	22	3	5	7	7	2	1	1	1	0	0	76	
1687	43	10	13	7	2	2	8	5	3	0	0	0	0	0	40	
1688	43	11	12	5	0	4	2	3	2	1	0	0	0	0	29	
1689	45	16	19	7	0	0	1	1	2	1	1	1	0	0	33	
1689	45	16	19	7	0	0	1	1	2	1	1	1	0	0	26	
1690	63	12	18	1	1	1	1	0	3	0	1	0	0	0	38	
1691	38	7	17	4	1	5	3	0	6	0	2	0	0	0	80	
1692	39	11	16	20	10	10	6	7	6	1	2	0	0	2	80	
1693	43	4	8	13	2	5	3	3	6	2	2	0	0	4	48	
1694	28	13	16	26	8	15	19	22	8	2	3	1	1	15	136	
1695	22	20	8	6	2	1	5	1	4	1	2	0	0	0	30	

* N : Naissances

* M : Mariages

NOTE pour ceux qui recherchent leurs ancêtres dans les registres paroissiaux (avant 1792).

- Les actes de mariage sont ceux qui fournissent le plus de renseignements.
- Dans les actes de naissance, ne pas négliger l'identité des parrains et marraines, parents, amis.
- Le moindre détail peut être utile, d'où faire des relevés soigneux et complets pour éviter "d'y revenir".
- L'orthographe est fantaisiste surtout pour les noms propres : exemples pour Champrond :

Enoc=Esnauld=Hainault=Haynau.

Lalié= Laillet.

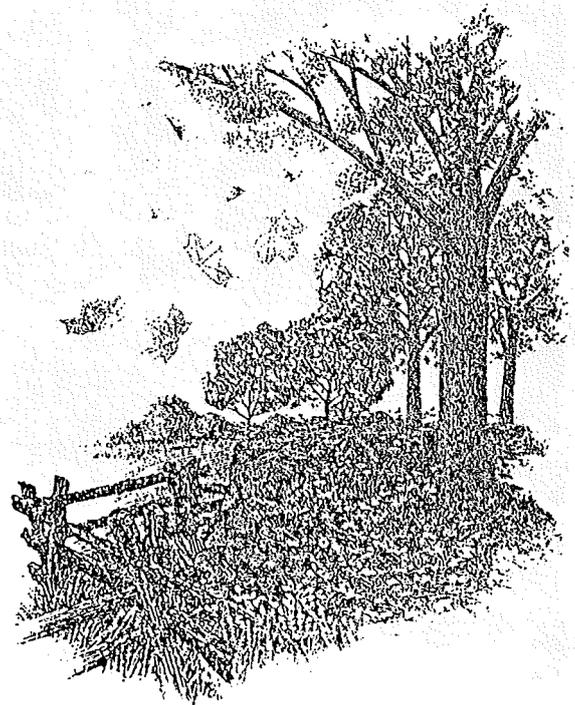
Béduit=Béquite.

Blin=Blain=Glain.

Sainot=Saint-Seau = Sceau = Seinseau . Machevin = Mageuvin etc etc...

François LADOUX.

N.D.L.R. : Cette excellente étude réalisée par Mr LADOUX nous montre en remontant le temps (et ma foi, 3 siècles ce n'est pas si vieux) que les variations de population étaient spectaculaires. Cette étude se trouve être le point final du dossier sur la démographie. Comparer 1990 et 1690 est finalement plein d'enseignements...



Tous les ans , nous réservons une place dans nos colonnes à la Gendarmerie , partie prenante de la vie champromnaise. Tous les ans depuis 1984 , cet article était rédigé par l'Adjudant VAN GASTEL. Cette année notre "rédacteur" n'est plus là... Il est parti sous d'autres cieux assurer sa mission. Cette année , c'est nous qui parlons de lui...

Retraçons donc la cérémonie toute empreinte d'émotion qui avait été organisée à l'occasion de son départ.

Retrouvons des extraits du discours prononcé par Monsieur MICHEL ce 16.11.90 ① ainsi qu'un petit poème lu par les élèves de l'école en remerciements d'avoir visité la brigade par deux fois et d'avoir bénéficié de cours de sécurité routière.②

L'adjudant VAN GASTEL va quand même participer à ce Bulletin 1990 car nous publions la copie de la lettre qu'il nous a faite parvenir.③

* D E P A R T A L A G E N D A R M E R I E *

■ CHAMPROND-EN-GÂTINE

Salué avant son départ

L'adjudant Van Gastel s'en va à Châteauneuf-en-Thymerais

Plus d'une centaine de personnes sont venues, vendredi soir, saluer le départ de l'adjudant Van-Gastel, commandant la brigade de gendarmerie de Champrond-en-Gâtine depuis 1984.



L'autre soir, autour de l'adjudant Van-Gastel. Pour des témoignages de gratitude.

Si nous sommes réunis, si nombreux, en ce soir d'automne, c'est pour tourner ensemble une nouvelle page de l'histoire de Champrond et des communes environnantes.

Cette page s'écrit déjà depuis plus de six ans...

En effet, c'est en 1984 que nous arrivons frais émoulu de l'école de sous-officiers de gendarmerie de Châtelleraut le Chef VAN GASTEL. Et je dois dire que rapidement il marque de son empreinte le territoire qui lui est confié.

Son sens du commandement et surtout ses qualités relationnelles avec les élus et la population font que son intégration est rapide et appréciée.

Sans parler de son efficacité dans le service qui fait chuter encore la courbe de la délinquance et des vols. En quelques mois, nos villages retrouvent une quiétude à laquelle tous les résidents principaux et secondaires aspirent.

Notre secteur disparaît peu à peu de la colonne "faits divers" de la presse locale... Et si parfois quelques affaires surgissent, elles sont généralement rapidement élucidées par le Chef VAN GASTEL et ses gendarmes.....

.... Ce que je crois, en tous cas, c'est que l'Adjudant VAN GASTEL incarne ce que j'appellerai "la gendarmerie de l'An 2000".

Car, outre les qualités professionnelles dont je parlais tout à l'heure, il faut aussi dire que sous l'uniforme se cache un Homme aux grandes qualités humaines.

Et ils sont nombreux les habitants de nos Communes à avoir profité de ses judicieux conseils.

Aucune génération n'est oubliée : des personnes âgées qu'il rassure en prodiguant des conseils de sécurité, aux enfants des écoles qui, par deux fois, ont été heureux de visiter les locaux de la brigade ou participer à la piste d'éducation routière sous l'égide de la prévention routière...

Cette modernité de son action tranche, bien sûr, avec la gendarmerie repliée sur elle-même telle que nous avons pu la connaître.

A choisir, franchement, je préfère sa méthode surtout si on la juge par les résultats.

Non content de cela, il donne de son temps libre pour participer à la vie locale sous sa forme associative, et le Club de Tennis lui est reconnaissant d'avoir participé à sa création en tenant le poste de trésorier jusqu'au 15 Novembre 90!

On se souvient aussi l'avoir vu dans le grand défilé coloré des Fêtes du Bicentenaire où il est habillé en... Garde National... ou bien gardien de but lors de la fête du Sport.

Chaque année, il prend sa plume pour rédiger un article pour le Bulletin municipal....

J'associe également dans cette démarche celle de son épouse qui, elle aussi, participe à la vie associative comme secrétaire de l'Association de Parents d'élèves et membre de la troupe théâtrale de Champrond...

Alors vous le savez bien, ce soir, c'est plus qu'un Adjudant qui s'en va de Champrond.

Quand je disais tout à l'heure que nous allions tourner une page, je ne voulais pas dire que c'était la fin du chapitre. Et le fait qu'il ait été nommé à Châteauneuf en Thymerais laisse augurer qu'il reviendra nous voir le plus souvent possible.

Bienheureux les habitants du Canton de Châteauneuf; quant à nous il nous reste une équipe de gendarmes qui continuera dans sa tradition...

Mon adjudant, nous vous souhaitons une bonne adaptation dans vos nouvelles fonctions à Châteauneuf que vous allez rejoindre dès Mardi prochain pour une prise de service effectif début décembre.

Nous avons été heureux de faire ce bout de chemin avec vous et votre famille... Nos routes se séparent car la vie est ainsi faite, surtout dans la gendarmerie où les mutations sont fréquentes. Ce soir, nous ne devons pas être tristes mais heureux pour votre promotion qui en appellera certainement d'autres.

Que votre carrière soit brillante, vous le méritez...

Vous partez de la Brigade de Champrond avec toute l'estime et la reconnaissance de la population dont je n'étais ce soir que l'humble porte-parole ...

La page de notre histoire va ainsi se tourner, mais c'est aussi la vôtre... J'espère que vous aurez plaisir, souvent, à la relire. MERCI ET A BIENTOT...

①

**Que lques traces
de la
Cérémonie . . .**

②

Un soir de NOVEMBRE ...

En ce soir de Novembre, où nous sommes réunis
Nous venons simplement vous dire un grand MERCI.
Les enfants de l'école n'oublieront pas de sitôt
La visite bien guidée de tous vos locaux...
grands

Bureaux, Trafic et bien sûr le cachot tout noir,
Que de choses inscrites dans nos jeunes mémoires
Mais aussi le motard et le beau chien fidèle
Et ceci grâce à vous, Adjudant VAN GASTEL.

Souvent dans notre lit et pendant le sommeil
Nous pensons simplement à tous vos bons conseils
Ceux que vous avez donnés pour notre sécurité
A bicyclette où lorsque nous marchons à pied...

Si un jour, l'un d'entre Nous devient gendarme
Sans aucun doute ce ne sera pas par état d'âme...
Vous serez pour beaucoup dans cette décision
Vous aurez sûrement suscité sa vocation.

Nous savons maintenant que vous allez partir
Merci de nous avoir aidé un p'tit peu à mûrir.
Que Christophe et Adeline soient toujours nos amis
Qu'ils se souviennent qu'avec nous ils ont grandi.

En ce soir de Novembre, où nous sommes réunis,
Nous venons simplement vous dire un grand MERCI.

Monsieur le Maire.

③

Je tiens à vous exprimer ma gratitude et mes
félicitations pour la manifestation de sympathie qui a été organisée à
CHAMPROND EN GATINE le 16 novembre 1990 à l'occasion de mon départ.

Mon épouse et moi-même furent très surpris par
les témoignages qui nous ont été apportés. Le poème de l'école sous l'égide
de M. et Mme DESMAISON, l'organisation de la manifestation sous votre
houlette, la préparation de la cérémonie, les différents gestes exprimés
en notre faveur, nous ont réjouis et ne pourront nous faire oublier ces
terres champronnaises.

J'exprime ici ma gratitude pour toutes les
facilités accordées. Je peux ici témoigner de tous les liens cordiaux
qui existaient entre les élus et la brigade.

Mon épouse et moi-même, vous prions d'agréer
Monsieur le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.

M. et Mme VAN GASTEL René
Brigade de Gendarmerie
2 rue du Général de Gaulle
28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAIS

A l'écoute du MONDE . . .

Notre fin de XX^{ème} siècle marque ^{par} les moyens modernes de télécommunications la réalité que notre espace ne s'arrête pas seulement aux limites de notre Commune, de notre Département, de notre Nation, mais se situe à l'échelle de notre Planète entière : LA TERRE...

Les enfants découvrent très jeunes des notions qui échappaient par la force des choses aux générations précédentes...

Afin que ces sensations ne restent pas trop superficielles (par médias interposés), les écoliers de Champrond ont l'occasion de vivre à "l'échelle du monde" grâce à plusieurs évènements vécus dans leur vie quotidienne.

1°) Tout d'abord, l'initiation à l'anglais pour les CE2-CM1-CM2 rendue possible par l'Association de Parents d'élèves qui mandate chaque Samedi Marie IMHOF (ancienne élève de l'école de Champrond) pour venir porter la "bonne parole" (en anglais bien sûr) aux élèves concernés. La méthode retenue (Muzzy in Gondoland) a été créée par la B.B.C. Pour motiver encore plus cette activité, une correspondance avec une école anglaise est en cours...

2°) Et puis, il n'est pas meilleure perception du monde et des autres habitants de la planète que de les rencontrer. C'est ce que vivent les écoliers de Champrond qui ont la chance d'accueillir leur petit ami, RICHARD, arrivé tout droit de la Guadeloupe... et comprendre que là-bas aussi c'est une partie de la France, même si Richard a un adorable accent créole...

3°) Et puis plus loin encore... L'ami du bout du monde: MONSON. Ce petit Thaï qui va venir pour la 3^{ème} année consécutive apprendre le Français à l'école de Champrond. Quel choc entre les cultures! Et pourtant quel immense profit tire les enfants de sa venue... La rigueur, la faculté d'adaptation force leur admiration (lui qui vient pendant ses vacances scolaires pour apprendre du haut de ses 9 ans une langue qui n'a aucun point commun avec la sienne).

Nous aurions mille choses à raconter sur ces rapports entre enfants de cultures différentes.

Pour l'heure, les écoliers champronnais attendent avec impatience le retour de leur ami prévu pour Mars 1991 jusqu'à fin Mai 91. Ils savent aussi que leur ami est pressé de venir les voir. Monson qui lorsqu'un client français entre dans l'agence de voyages de sa maman à Bangkok ne manque pas de demander, dans un excellent français : "Vous connaissez Champrond en Gâtine et Montlandon" ou bien l'autre question rituelle : "Avez-vous, s'il vous plaît, apporté des "Vache qui rit" ?" (Si vous avez l'occasion d'aller visiter ce beau pays qu'est la Thaïlande, venez nous voir, nous vous donnerons son adresse et la mission de lui porter cette crème de fromage dont il raffole!)

Vous trouverez ci-dessous les témoignages des enfants face à toutes ces expériences qui leur permettent de prendre conscience qu'ils sont des "ENFANTS DU MONDE"...

M. Mme DESMAISON.

J'APPRENDS L'ANGLAIS AVEC

MUZZY
IN
GONDOLAND
GUIDE



* L'ANGLAIS *

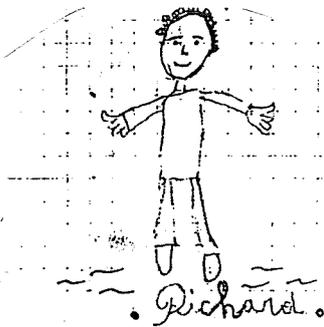
→ L'anglais ça m'intéresse parce que Marie Imhof est gentille. Elle explique bien et j'aime bien parler une autre langue. Cécile J

→ L'anglais: j'aime beaucoup car on peut parler avec d'autres personnes qui ne parlent pas français. Fabien F

→ Une étudiante qui s'appelle Marie vient nous apprendre l'anglais. Comme nous correspondons avec une classe anglaise, quand nous recevons une lettre, Marie nous aide à la traduire. Maud G

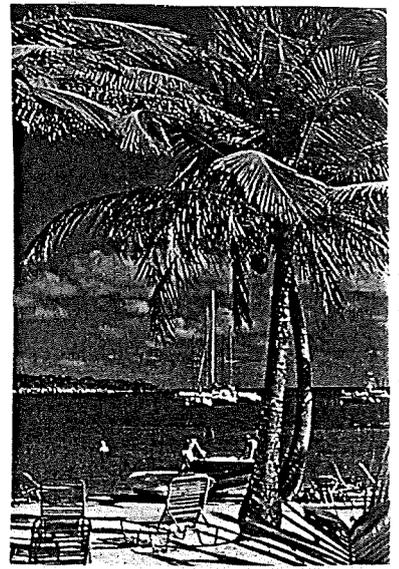
→ Nous apprenons l'anglais grâce à la méthode "Big Muzzy Gondolant" en cassette vidéo et un professeur qui s'appelle Marie Imhof. On correspond avec une école Anglaise dans un petit village. Youri L

LA GUADELOUPE



* hier, Richard est arrivé de la Guadeloupe par avion. Aujourd'hui, Richard est *

dans notre école → Petits textes de lecture faits au Cours Préparatoire



une île le soleil le sable
une île le soleil le sable

* La Guadeloupe est une île bordée de plages. Le sable est fin, la mer est chaude, le soleil brille. Il y a des palmiers et des noix de coco.



* M O N S O N *

THAÏLANDE

* Je suis heureuse de recevoir chaque année dans notre école Monson parce qu'il est différent de nous, il nous dit les façons de vivre thaïlandaises et il est gentil. Perrine.C

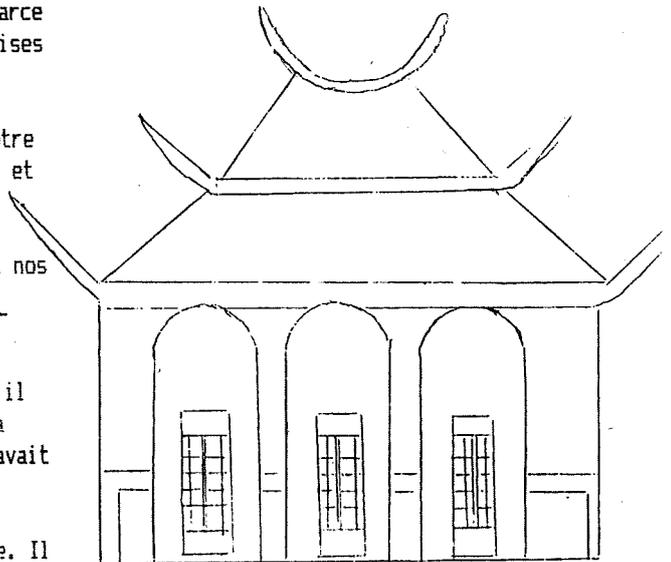
* Pouvoir rencontrer un Thaï c'est très amusant car on lui montre notre pays et il nous décrit le sien. On compare toutes nos manières de vivre et on se rend compte qu'il y a de grandes différences. Julien.B

* L'arrivée de Monson est très amusante pour nous. Maintenant, il dit nos noms, il parle très bien notre langue et il est très gentil. Benoist.D

* Quand MONSON est arrivé, il parlait anglais. Dans notre classe, la maîtresse lui avait parlé et il ne comprenait rien. En récréation, il parlait en anglais, on ne comprenait pas ce qu'il disait. Quand la maîtresse lui avait donné une page de multiplications, il l'avait faite en une minute. Mehdi.A.P.

* Monson est un copain car: quand il a un moment, il pense à la France. Il est toujours gentil et c'est mon copain. Tout le monde l'aime, même ceux qui ont un cœur de pierre. Il reste toujours dans ma mémoire: ce sourire et cet accent qui font vibrer la France, la France sa deuxième maison. Nicolas.Y.

* Monson est un Thaïlandais très sympathique et très familier. Il parle bien le français. Il joue avec nous au ballon et à l'épervier. Laurent.V.



• Temple THAÏ •

Julien.CM2.

A l'approche de cette nouvelle année, les responsables voudraient vous convaincre de vous joindre aux fidèles lecteurs.

Depuis maintenant sept ans que la Bibliothèque fonctionne, elle vous offre pour le prix modique de 15 F par an la possibilité d'emprunter des livres parmi près de 2 000 volumes déposés chaque année par le Bibliobus de la Bibliothèque Centrale de Prêt.

Un grand choix d'ouvrages est donc mis à la disposition des adhérents (romans - Policiers - Documentaires - bandes dessinées - albums etc...)

La Bibliothèque possède aussi son fonds propre grâce à de généreux donateurs.

Rappelons aussi que la Bibliothèque prête des cassettes de tous genres (classique-variétés françaises et étrangères etc...)

Une nouveauté : un ensemble d'encyclopedies et de dictionnaires permettant aux jeunes travaillant sur des sujets d'études, aux concouristes de trouver réponses à leurs interrogations...

Côté animation : retenez la date du 25/01/91, pour une soirée sur le Kenya présentée par le même conférencier venu nous parler de son voyage en Laponie, et dont nous gardons un excellent souvenir.

D'autres animations (on parle d'une exposition sur l'Eau des villes et l'Eau des champs) seront établis lors de l'assemblée Générale du 14 Janvier 1991, à 17 heures, salle de la Bibliothèque.

Adhérents ou non-adhérents, pourquoi ne pas venir assister à cette réunion ?

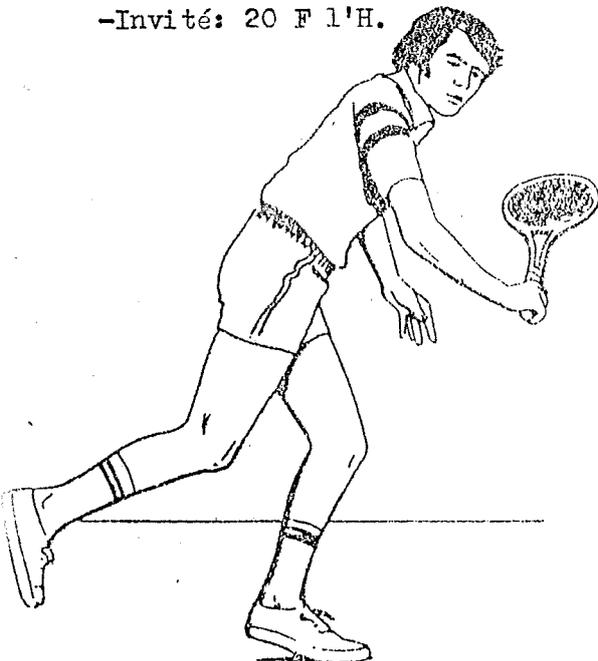
Et pourquoi ne pas venir aussi à une permanence ouverte chaque samedi de 16 h à 17 h?

A BIENTOT.

Le Tennis Club Champronnais

SAISON 1990 -1991 COTISATIONS

- Adultes : 350 F
- Couple : 500 F
- 1 Enfant: 250 F
- 2ème enfant : 200 F
- 3ème enfant : 150 F
- Etudiant : 300 F
- Invité: 20 F l'H.



Quelques informations concernant le T.C.C.

Nombre d'Adhérents pour la saison 90-91

- * 26 Seniors Hommes
- * 11 Seniors Femmes
- * 7 Juniors Hommes
- * 8 Juniors Femmes
- * 2 Sociétés

Total(provisoire) : 54 Adhérents.

Il n'est pas trop tard pour adhérer, pour cela contacter le Trésorier Mr Philippe GUILLEMET à Champrond en Gâtine. Il se fera un plaisir de vous renseigner.

Autres responsables :

- Mme WARDAVOIR Brigitte : Présidente.
- Mr RINGOT Marcel : Vice-Président.
- Mme DESMAISON Sylvie: Secrétaire.

L'année tennistique s'est déroulée dans une ambiance sympathique et dans un bon esprit. Le petit Tournoi amical d'Octobre a pu confirmer cela. 30 adhérents y ont participé et le 24/11/90, tous ont été récompensés.

- Vainqueur Homme : Mr RINGOT Marcel
- Vainqueur Femme : Mlle VIMONT Magali
- Vainqueur Jeune : SIMON Guillaume.

Nous vous attendons parmi nous si vous le souhaitez.
MEILLEURS VOEUX A TOUS.

Le Club.

CLUB DE L'AMITIE DE
CHAMPROND-EN-GATINE

ASSOCIATION DECLAREE SOUS LA LOI DE 1901

SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE CHAMPROND-EN-GATINE

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau du Club de l'amitié adresse à la municipalité ainsi qu'à tous les habitants de Champrond en Gatine, ses meilleurs vœux. Venez donc nous retrouver tous les mercredi de 14h à 18h à la salle de réunion attenante à la mairie. Si vous avez des difficultés à vous déplacer, nous irons vous chercher et vous reconduire. Merci à Monsieur Le Maire et à son Conseil Municipal pour l'aide qu'ils nous apportent. Merci de nous lire et à tous Bons Vœux de Fin d'année

Le Président -

Composition du Bureau :

Président d'Honneur	Monsieur Pierre Michel
Président	Monsieur Lucie Thomassin
Vice-Président	Madame Georgette Humbault
Secrétaire	Madame Olga Mardelay
Secrétaire adjoint	Madame Gisèle Berthet
Troisième	Madame Marguerite Martini

Reunions tous les Mercredi de Octobre à Juin Juin.

L'Association des Parents
d'Elèves #

L'Association qui a entre autres objectifs celui d'aider à la réalisation des projets des écoles du Regroupement Pédagogique a permis en 1990 d'offrir 10.000 F à l'école primaire et 5.000 F à l'école maternelle, ainsi que l'initiation à l'anglais pour la classe de Mr DESMAISON.

Pour 1991, l'Association participera à la mise en place du "PROJET D'ECOLE" en participant, par exemple, financièrement à l'expérience de "Musique à l'Ecole" organisée par le Conseil Général et l'Education Nationale. Nous pensons pouvoir mettre en place à nouveau les sorties piscine pour les enfants.

Merci donc à tous ceux qui nous aident en participant à nos différentes manifestations (cf: détail dans le calendrier communal des Fêtes).

Composition du Bureau pour l'année scolaire 1990-91 :

Présidente d'Honneur : Mme ADAM G.

Présidente : Mme ROMET D.

Vice-Présidente : Mme MONTAUDOUIN C.

Secrétaire : Mme CHABOCHE A.

Trésorière : Mme BOURNISIEN C.

Membres : Mme IMHOF A. , Mme WARDAVOIR B. , Mr BILLET J.

***** BONNE ANNEE A TOUS *****

Peu de choses à dire depuis le dernier bulletin municipal de 1990. Si ce n'est que fidèle aux objectifs définis par l'ADMR, celle-ci s'efforce de répondre le mieux possible aux demandes des familles.

Rappelons toutefois que pour le canton de La Loupe, l'association propose :

- 1) aux familles en difficultés, la maman ou le papa (dans certains cas) sont fatigués, "épuisés (maladie, naissance... etc, l'éventail est large) et brusquement on ne peut plus faire face, il y a 2 ou 3 ou plus d'enfants qui ont besoin de toutes vos forces, vos soins, votre présence, votre efficacité. Ne paniquez pas, passez un coup de fil à :

Mme Delaunay au 37 37 00 83

Mme Noilleau au 37 37 04 28

Ce sont les responsables du service Travailleuses Familiales. Elles vous mettront en contact avec la Travailleuse qui viendra vous aider.

Elles se chargeront de la "paperasserie" à faire en pareil cas et la famille ne souffrira pas trop de l'impossibilité pour la maman à assumer sa tâche.

Soulignons que si depuis janvier, nous n'avons malheureusement pas de Travailleuse Familiale, l'association va embaucher une nouvelle sortie de formation fin décembre ; Mais les familles ont été aidé par une Travailleuse Familiale venue des secteurs voisins, personne n'est resté dans le besoin.

- 2) Domicile Service peut venir en aide aux personnes qui momentanément ont besoin d'une aide précise : garde malade de jour ou de nuit, travaux ménagers, "petits boulots", là aussi, l'éventail est large et se fait au cas précis.

Ce service concerne des personnes de tout âge.

A ce jour, il revient à 45 francs de l'heure. Pour les gardes un barème est établi : 2 h de présence pour 1 h payée le jour, pour la nuit 3 ou 4 h de présence pour 1 h payée selon les services rendus.

Responsable : Mme Delaunay 37 37 00 83

Adjointe Mme Kihn 37 81 23 05

- 3) Quand à la Télé - Alarme, elle est maintenant connue sur La Loupe (pas assez peut-être).

Nous avons actuellement 11 postes en service et un transmetteur de démonstration au service de tous.

Responsable : Mme Lesueur 37 81 13 16

Adjoint M. Gatouillat 37 81 14 71

Dans la mesure du possible, nous essayons de répondre aux demandes, si cela ne concerne pas l'A. D. M. R., nous passons le relai aux services ou autres associations concernées.

+ CROIX ROUGE +

* SERVICE D'AIDE MENAGERE ET ACTION SOCIALE *

Pour tous renseignements s'adresser à Madame CHASSAGNE 11, Route de La Loupe
28240 CHAMPROND EN GATINE Tél: 37.49.83.35

AIDE MENAGERE - AUXILIAIRE DE VIE - ASSISTANTE MENAGERE - GARDE-MALADE de NUIT

Tous les dossiers seront étudiés selon les Revenus

→ Sachez si vous êtes imposable
sur les revenus que vous pouvez
bénéficier d'une réduction d'impôt
égal à 25 % du montant de vos
dépenses : limite annuelle: 13 000F

CALENDRIER COMMUNAL

DES FETES 1991

- | | |
|-------------------------|--|
| MERCREDI 09 JANVIER | - GALETTE DES ROIS DU CLUB DE L'AMITIE |
| SAMEDI 12 JANVIER-midi- | - REPAS AMICAL "AU COCHON GRILLE" (ANCIENS COMBATTANTS |
| SAMEDI 12 JANVIER- 17 h | - ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIVITES SPORTS ET LOISIRS. |
| LUNDI 14 JANVIER- 17 h | - ASSEMBLEE GENERALE DES ADHERENTS DE LA BIBLIOTHEQUE. |
| DIMANCHE 27 JANVIER | - ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS . |
| VENDREDI 25 JANVIER | - SOIREE-CONFERENCE SUR LE KENYA (BIBLIOTHEQUE). |
| MERCREDI 20 FEVRIER | - DEJEUNER AMICAL ET ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE L'AMI |
| DIMANCHE 24 FEVRIER | - LOTO DES ANCIENS COMBATTANTS. |
| ? | - SORTIE SPECTACLE A PARIS DES ANCIENS COMBATTANTS ET DU |
| ? | CLUB DE L'AMITIE. |
| ? | |
| SAMEDI 16 MARS | - REPAS DANSANT DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES. |
| | (POTEE AUX CHOUX). |
| DIMANCHE 07 AVRIL | - CARNAVAL DES ENFANTS DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE. |
| DIMANCHE 21 AVRIL | - SPECTACLE-CABARET (en MATINEE) ORGANISE PAR L'ASSOCIAT |
| | DE PARENTS D'ELEVES. |
| DIMANCHE 05 MAI | - BANQUET DES ANCIENS DE LA COMMUNE. |
| DIMANCHE 26 MAI | - FETE DU SPORT ET DES LOISIRS. |
| MARS OU AVRIL OU MAI | - VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE AVEC SPECTACLE A PARIS |
| | (CLUB DE L'AMITIE). |
| SAMEDI 22 JUIN | - FEU DE SAINT-JEAN DES JOYEUX CHAMPRONNAIS. |
| SAMEDI 29 JUIN | - DISTRIBUTION DES PRIX (A MONTLONDON) |
| DIMANCHE 07 JUILLET | - MECHOUI DES ANCIENS COMBATTANTS. |
| DIMANCHE 14 JUILLET | - FETE NATIONALE. |
| DIMANCHE 22 SEPTEMBRE | - REPAS ANNUEL DU CLUB DE L'AMITIE. |
| SAMEDI 19 OCTOBRE | - REPAS DANSANT DE L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES. |
| DIMANCHE 15 DECEMBRE | - EXPOSITION VENTE D'HIVER DU CLUB DE L'AMITIE. |
| ? | - ARBRE DE NOEL. |
| ? | |
| DECEMBRE | |

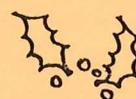
C O M M E M O R A T I O N S

- | | |
|-------------------|---|
| MARDI 19 MARS | - COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE. |
| MERCREDI 08 MAI | - COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945. |
| JEUDI 15 15 AOUT | - COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE CHAMPROND |
| LUNDI 11 NOVEMBRE | - COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918 |
| | et BANQUET DES ANCIENS COMBATTANTS. |

N E J L L E U R S



V O E U X



A J O U R S

